



Les droits culturels, facteurs d'estime de soi, de liberté et de partage

Leuze, hôpital St jean de Dieu, 17 octobre2012

**Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme,
université de Fribourg**

Patrice.Meyer-Bisch@unifr.ch

www.droitsculturels.org

I. La réalisation des droits culturels

identité, droits, libertés et responsabilités

Le système des droits de l'homme

Universalité

- Droits civils
- Droits politiques

Indivisibilité – interdépendance

- Droits économiques
- Droits sociaux....
- et culturels

Tous sont des droits,
des libertés,
des responsabilités

Les droits culturels reconnus

Droit à
l'éducation
DUDH,26; PIDESC, 13-14

D. de participer à la vie
culturelle DUDH, 27; PIDESC, 15

2001 *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* et 2005, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.

2005. Conseil de l'Europe, **Droit au patrimoine:** *Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*

Les droits culturels reconnus

2007. *Les droits culturels. Déclaration de Fribourg* (société civile): déploiement de huit droits culturels

2009 Observation Générale 21, Comité du PIDESC

2009 Création d'un mandat d'expert indépendant dans le domaine des droits culturels

Approche personnaliste de l'activité culturelle

Un droit de l'homme répond à une nécessité

Pauvreté et richesse culturelles

Les références ne sont pas des racines

« Ce qui sépare un 'homme cultivé' d'un homme qui ne l'est pas, ce n'est pas seulement la possession d'un bien : c'est un chemin qui n'a pas été parcouru, un travail qui n'a pas été fait. Mieux : c'est un lien qui n'a pas été noué avec le monde. Car la culture n'est pas seulement un trésor de connaissances et de jouissances ; la culture est ouverture au monde, arrachement et construction de soi. Si donc la privation de culture sépare les hommes entre eux, si elle creuse entre eux un fossé, elle fait pire encore : elle les sépare et d'eux-mêmes et du monde. »

Danielle Sallenave, *Le Don des morts*, 1990, p.13

Est culturellement pauvre celui qui est:

- **amputé** de moyens d'accéder aux ressources culturelles....
- **désœuvré**, considéré comme incapable de participer à une création commune
- **sans référence identitaire digne**

Pourquoi ne voit-on pas la gravité de cette pauvreté?

Pourquoi ne voit-on pas non plus que les violences sont des défauts de culture?

Culture au sens étroit:

Les beaux arts et les patrimoines,
la création

Culture au sens large

« La culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs **qui caractérisent une société ou un groupe social** et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »

UNESCO, Mexico, 1982

Sens large, mais centré sur les personnes

Le terme «culture» recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie...

par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement.

Déclaration de Fribourg, art. 2

Un sens large peut être opérationnel s' il est au niveau fondamental

Les libertés se cultivent,

se produisent,

s' arrachent:

C' est un travail culturel interactif

La réalisation des droits culturels

Un droit culturel est un droit et une liberté de vivre son processus d'identification tout au long de sa vie, ce qui implique la liberté et la responsabilité d'accéder aux ressources culturelles nécessaires au déploiement et à la cohérence de ses choix et responsabilités.

1. L'identité, non un refuge, mais un espace hospitalier

vivre librement son identité culturelle

UNIVERSEL

UNIVERSEL

PARTICULIER

réalisation des droits culturels

UNIVERSEL

Singulier



PARTICULIER

réalisation des droits culturels

UNIVERSEL

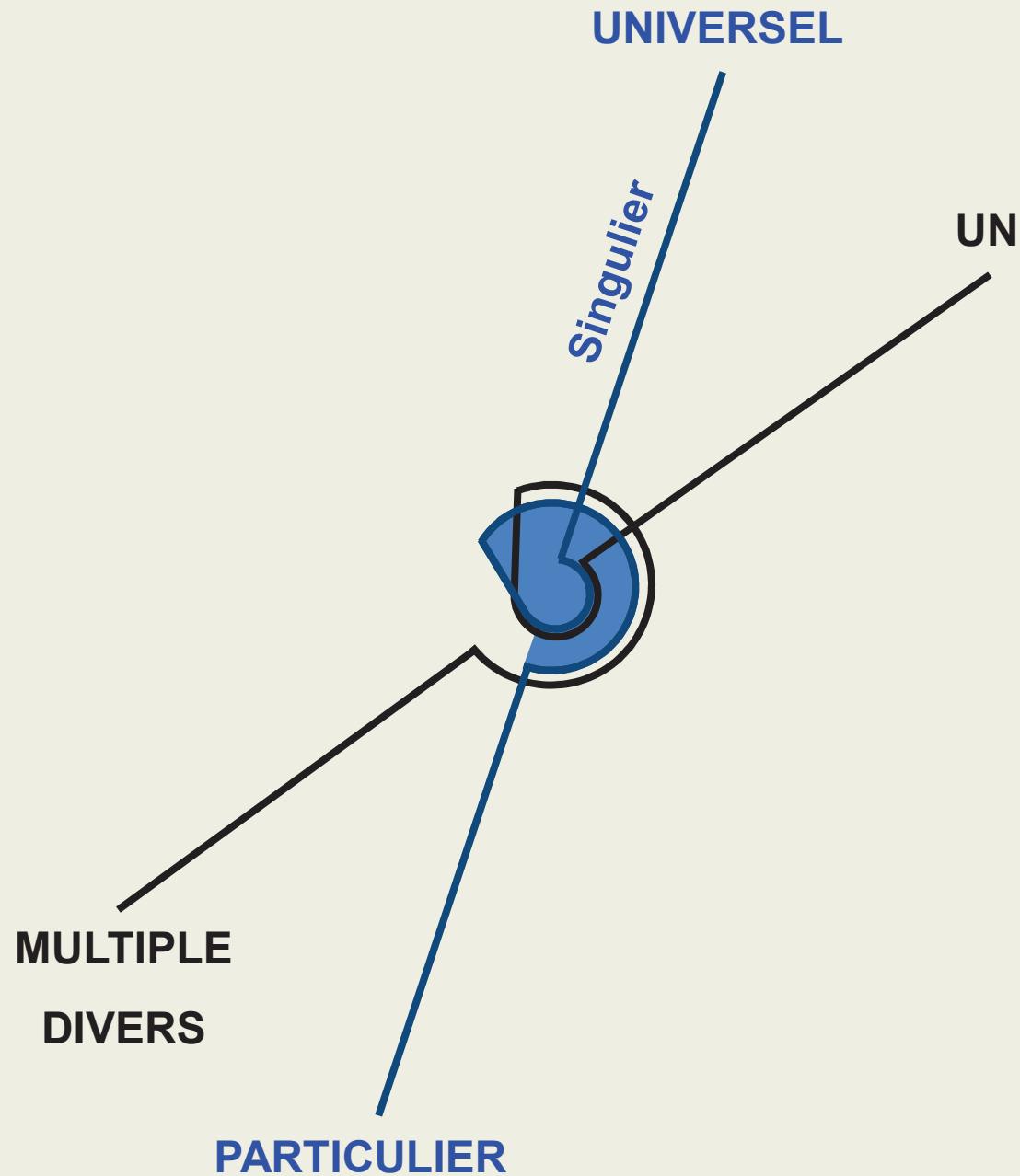
Singulier

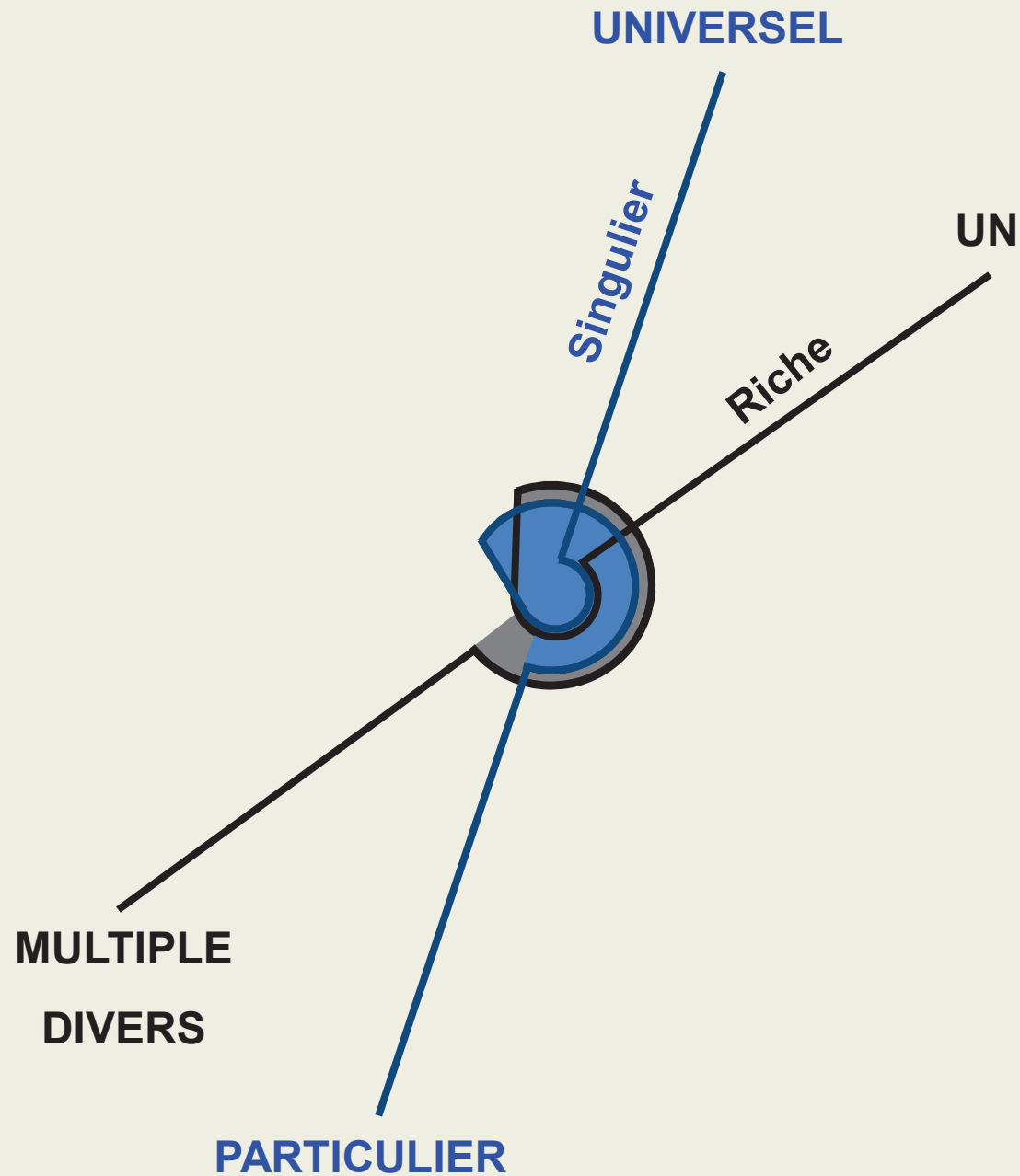
UN

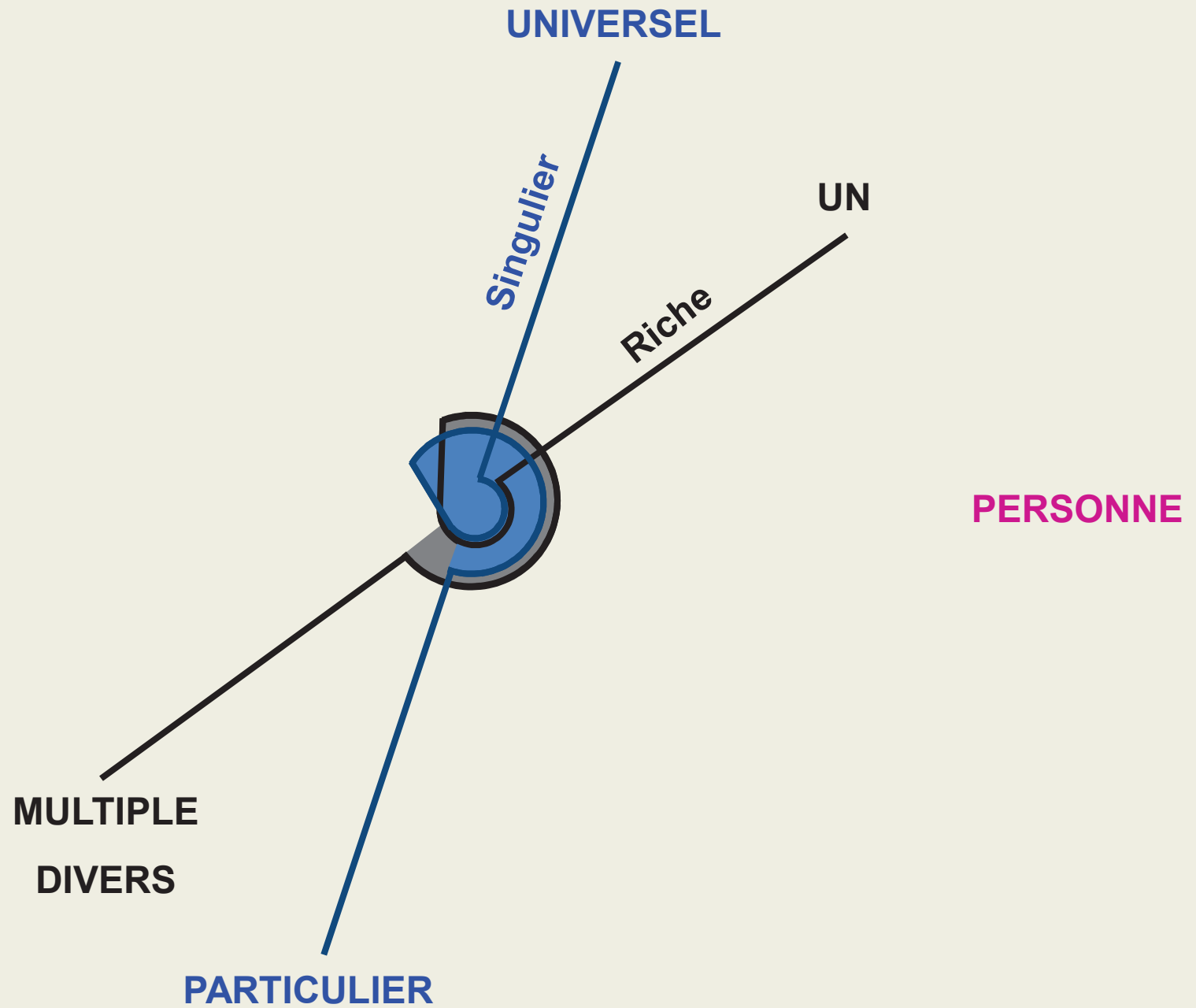


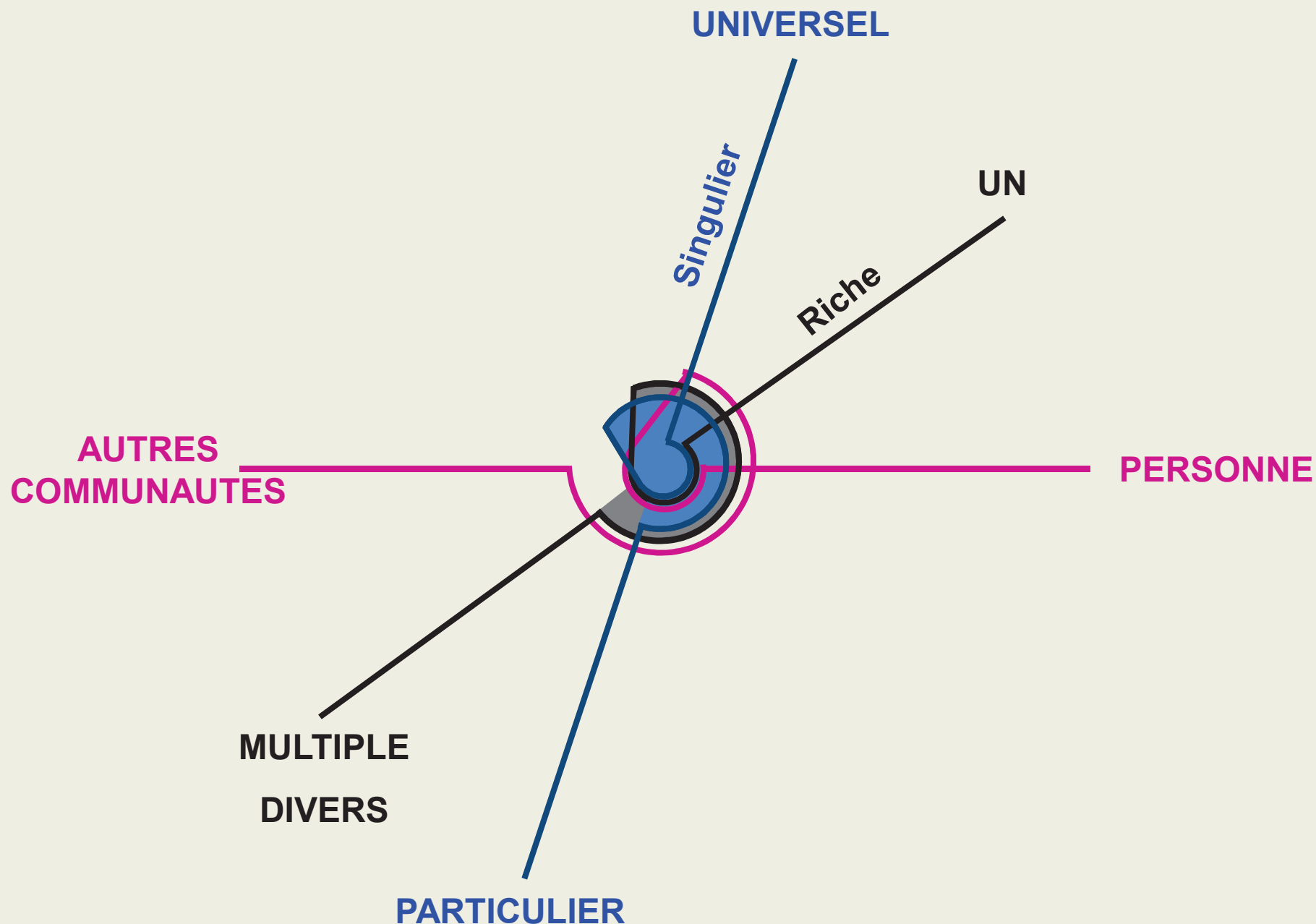
PARTICULIER

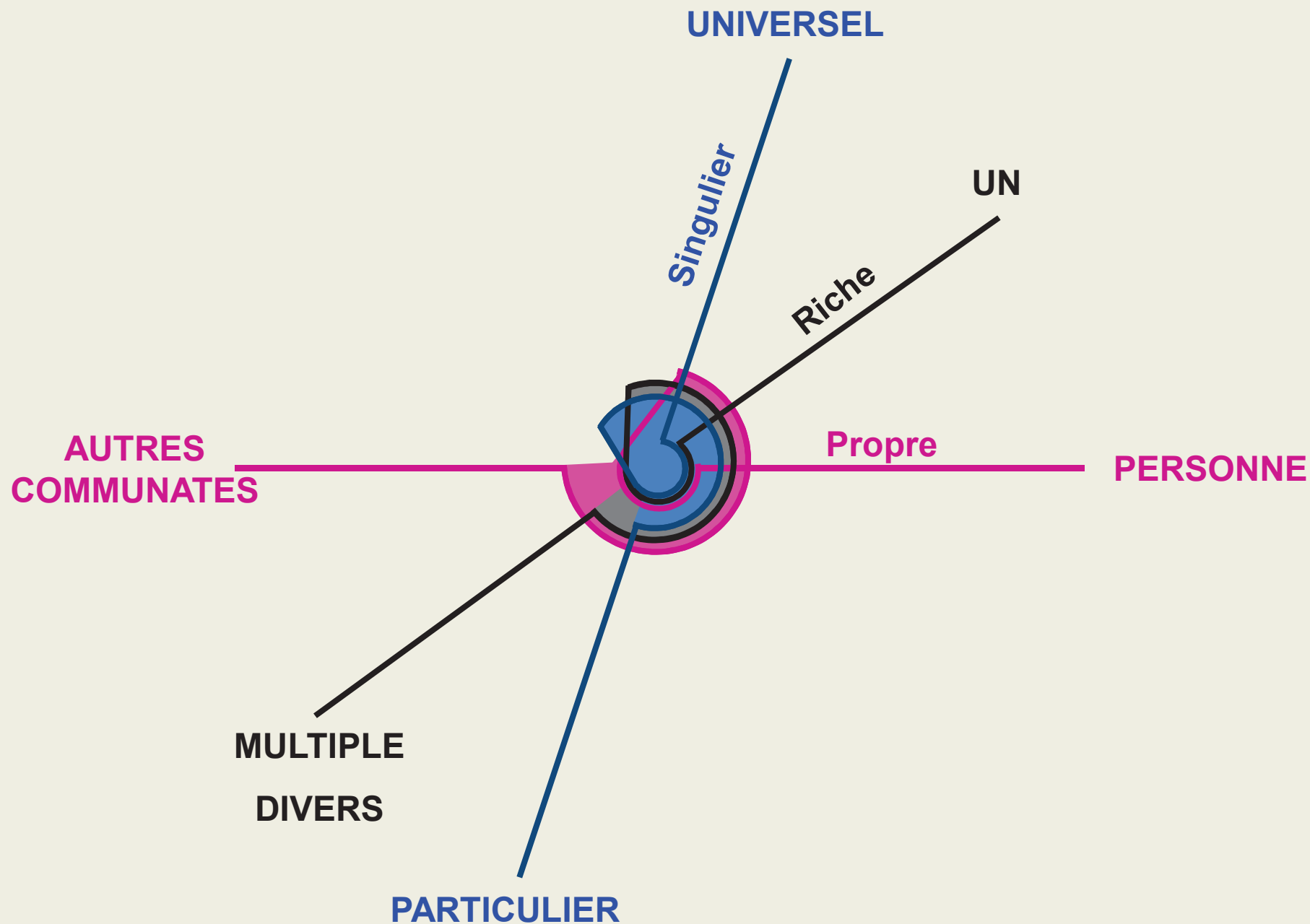
réalisation des droits culturels

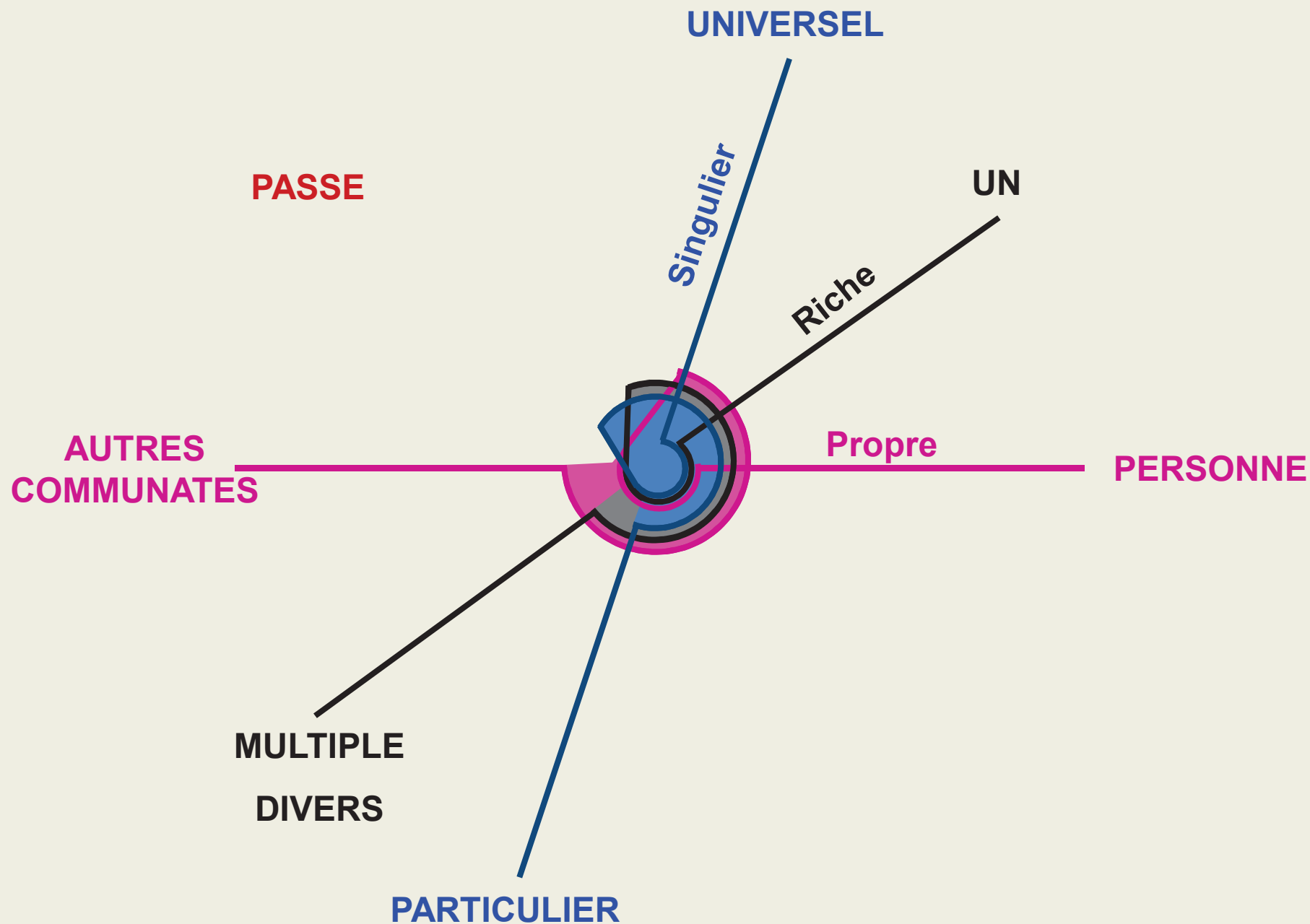


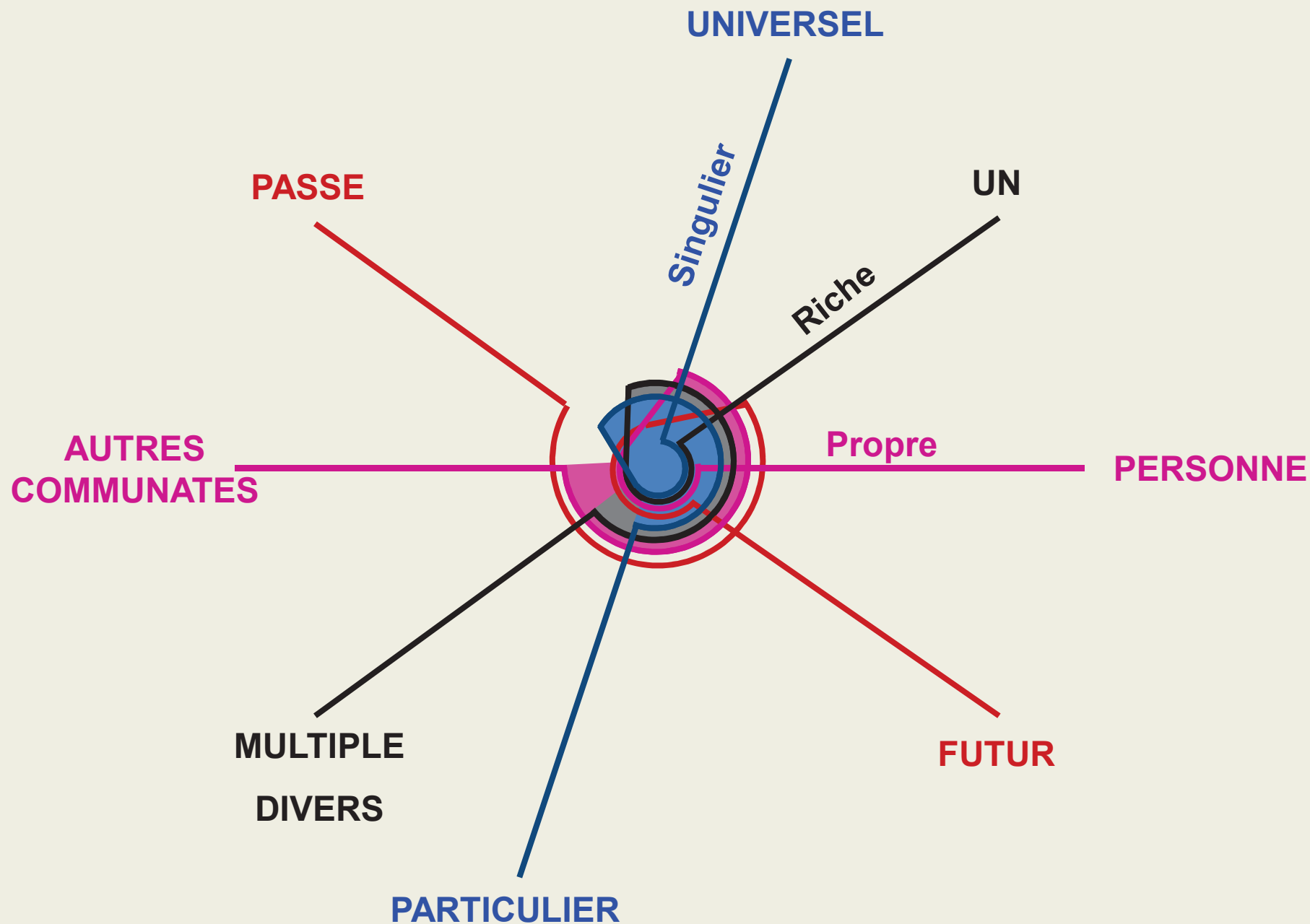


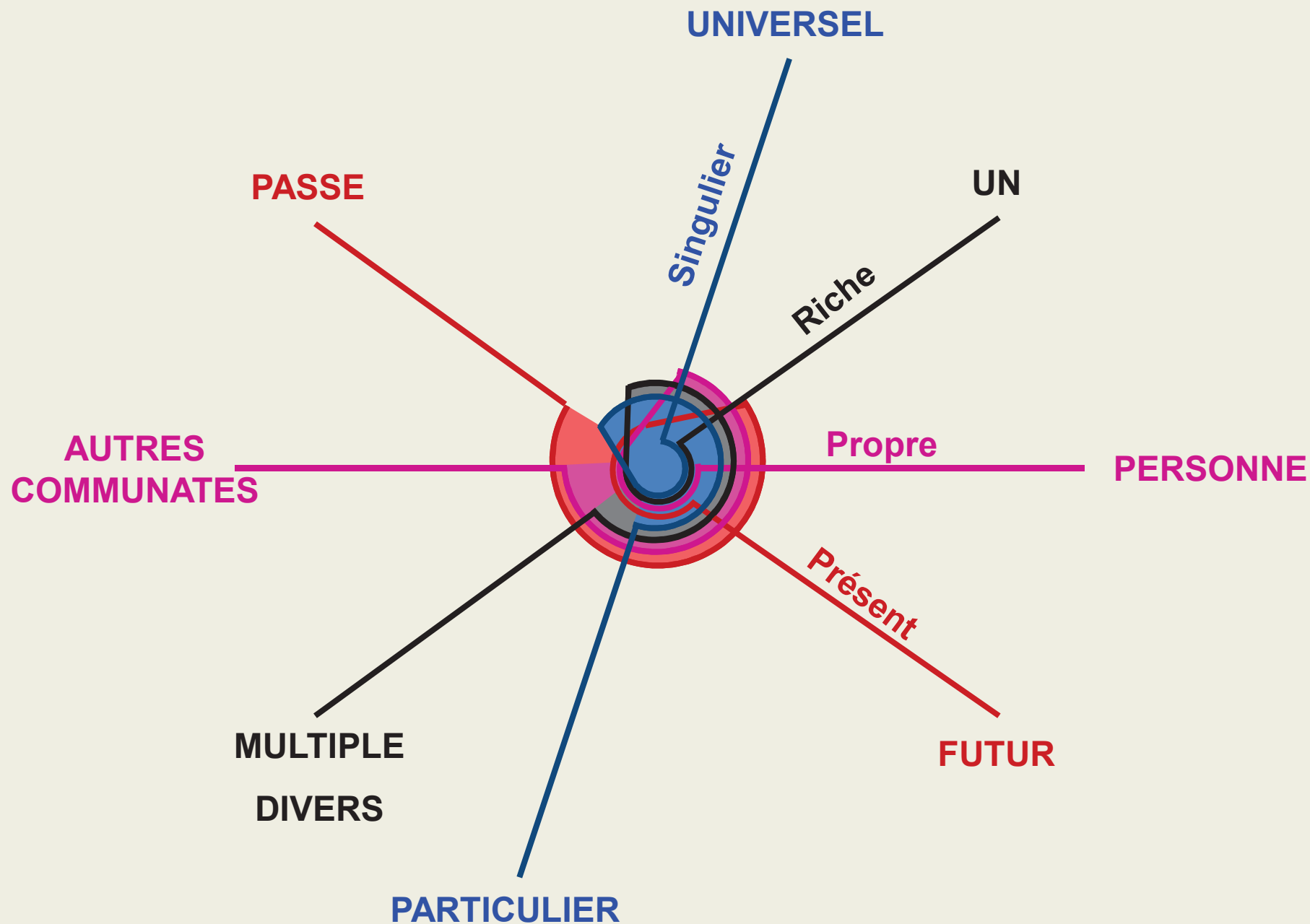


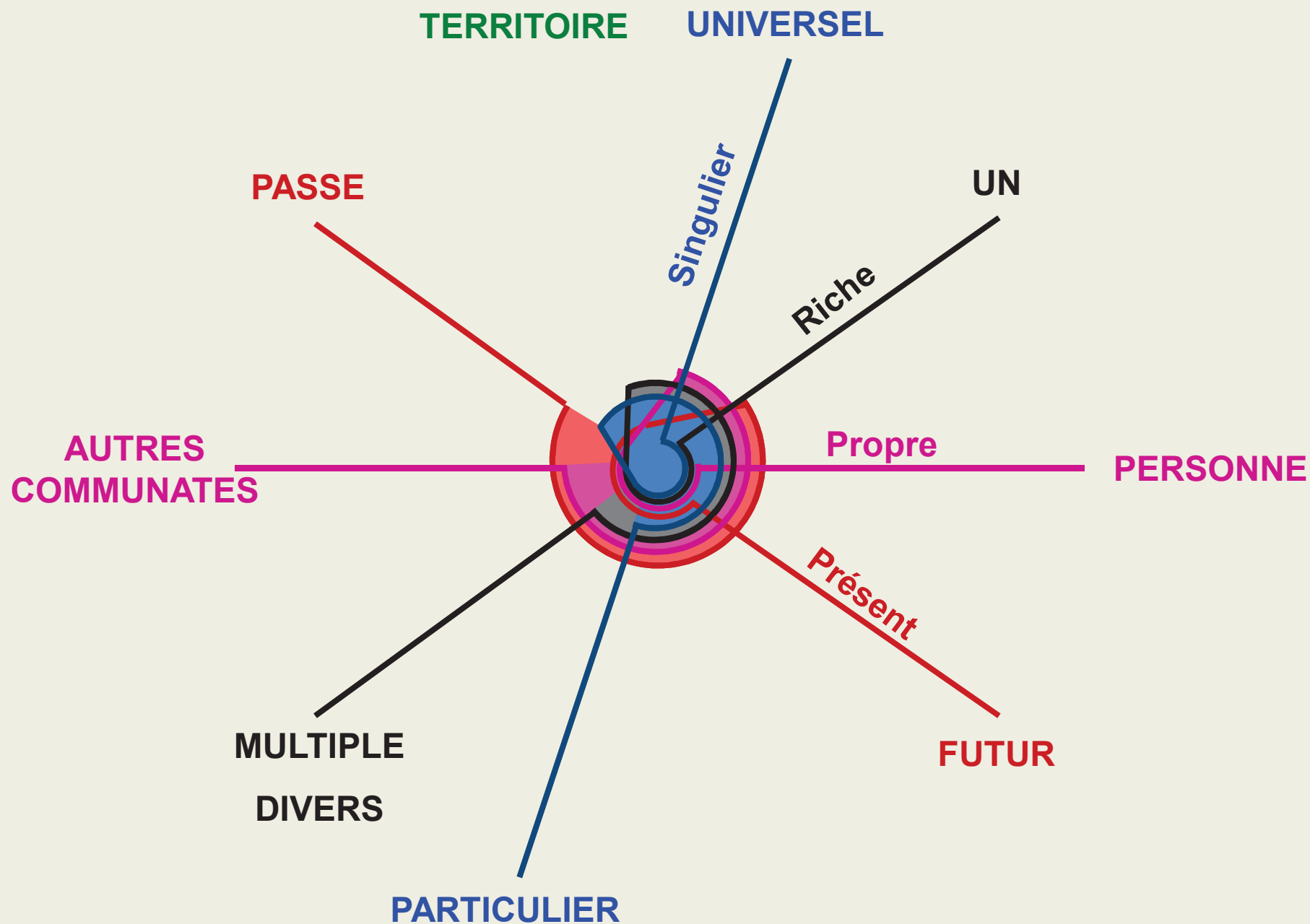


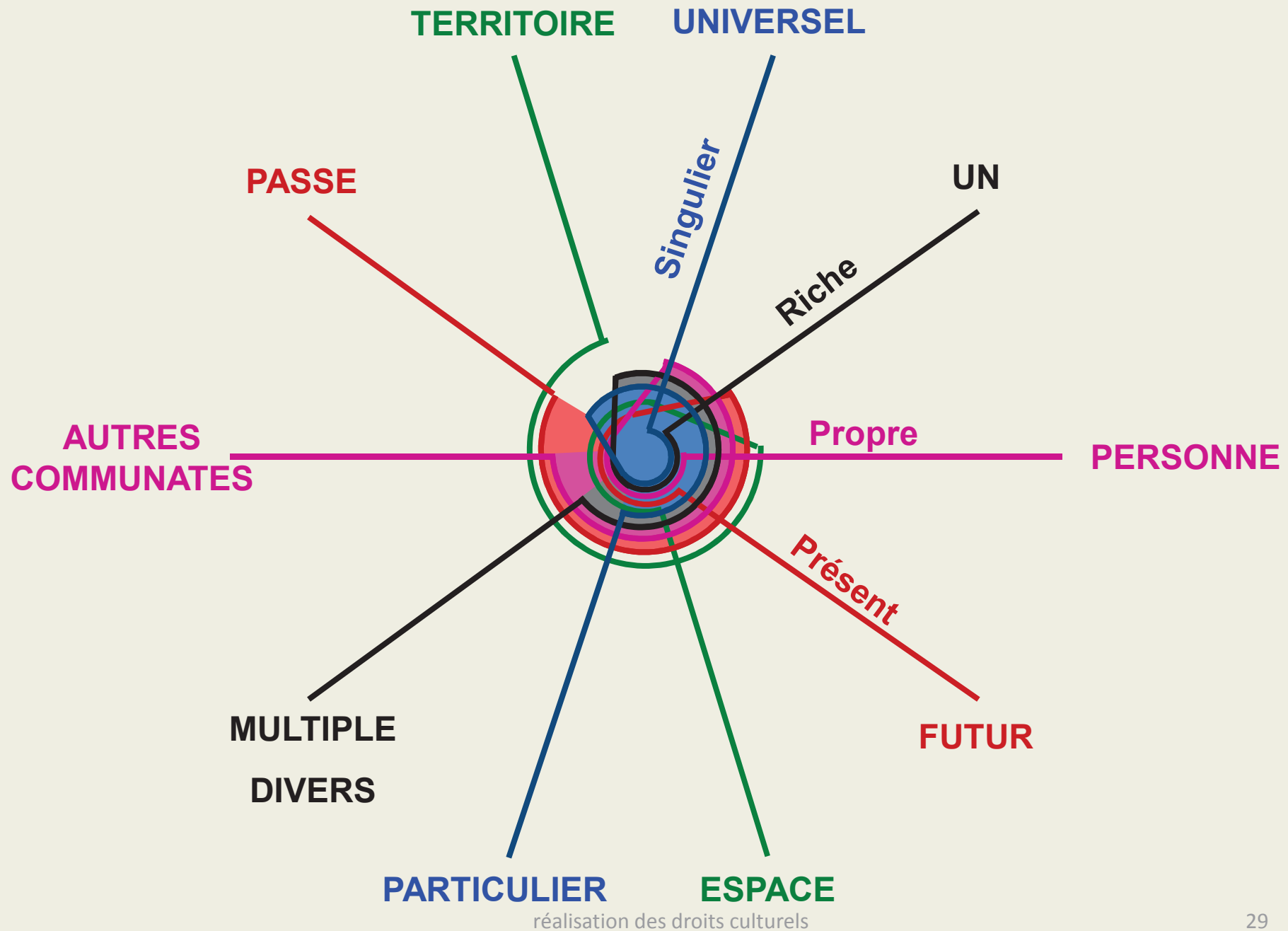


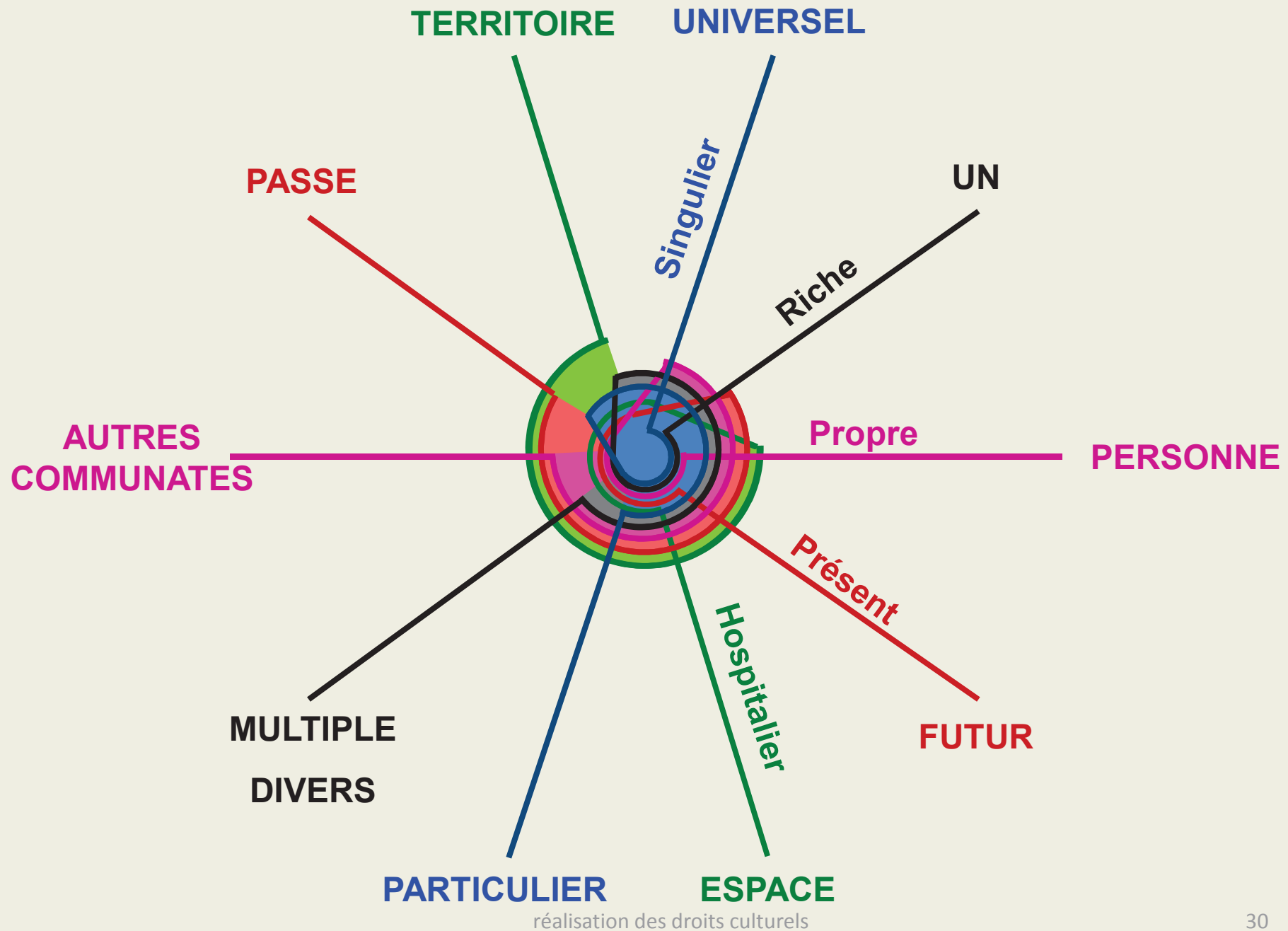




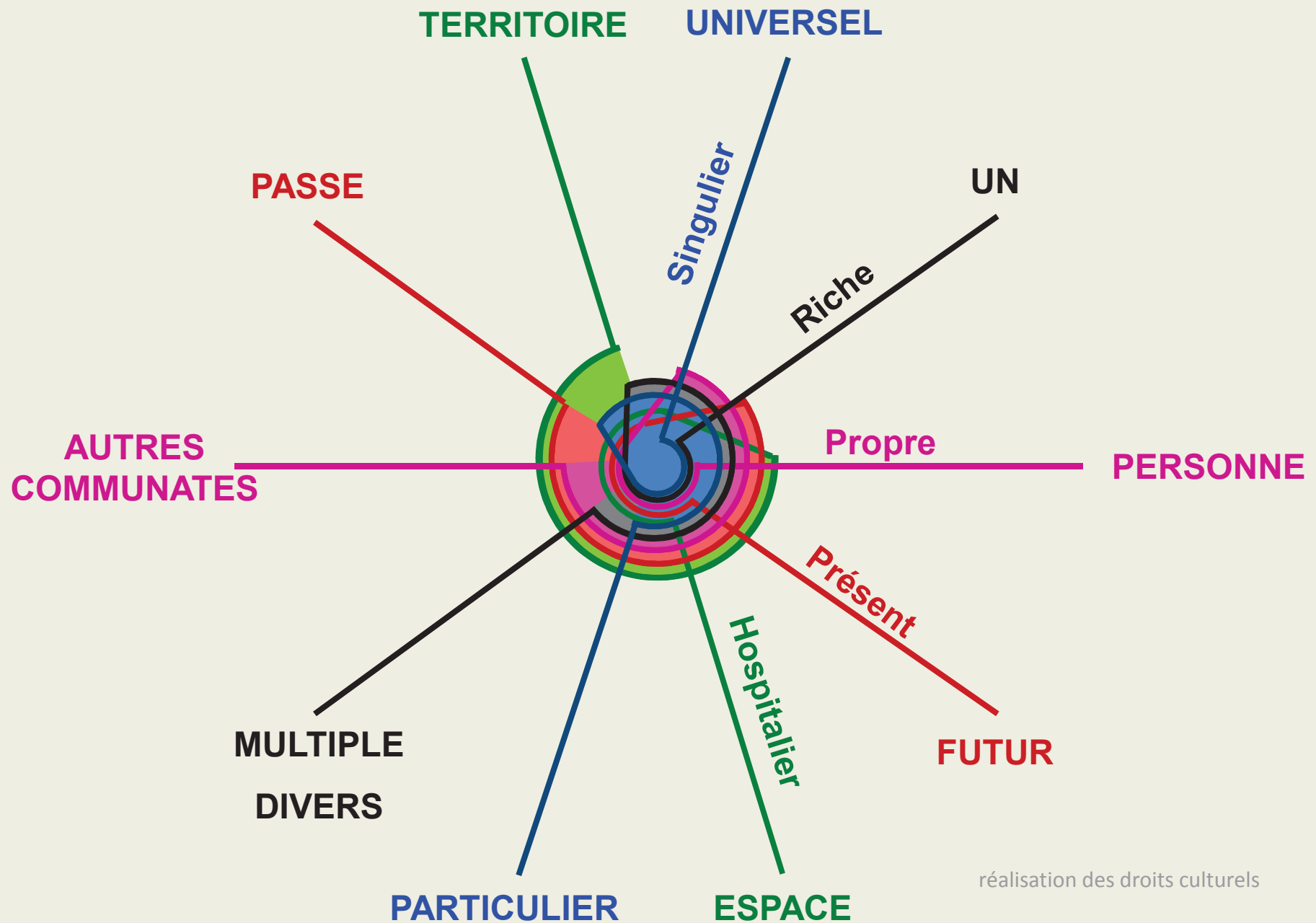






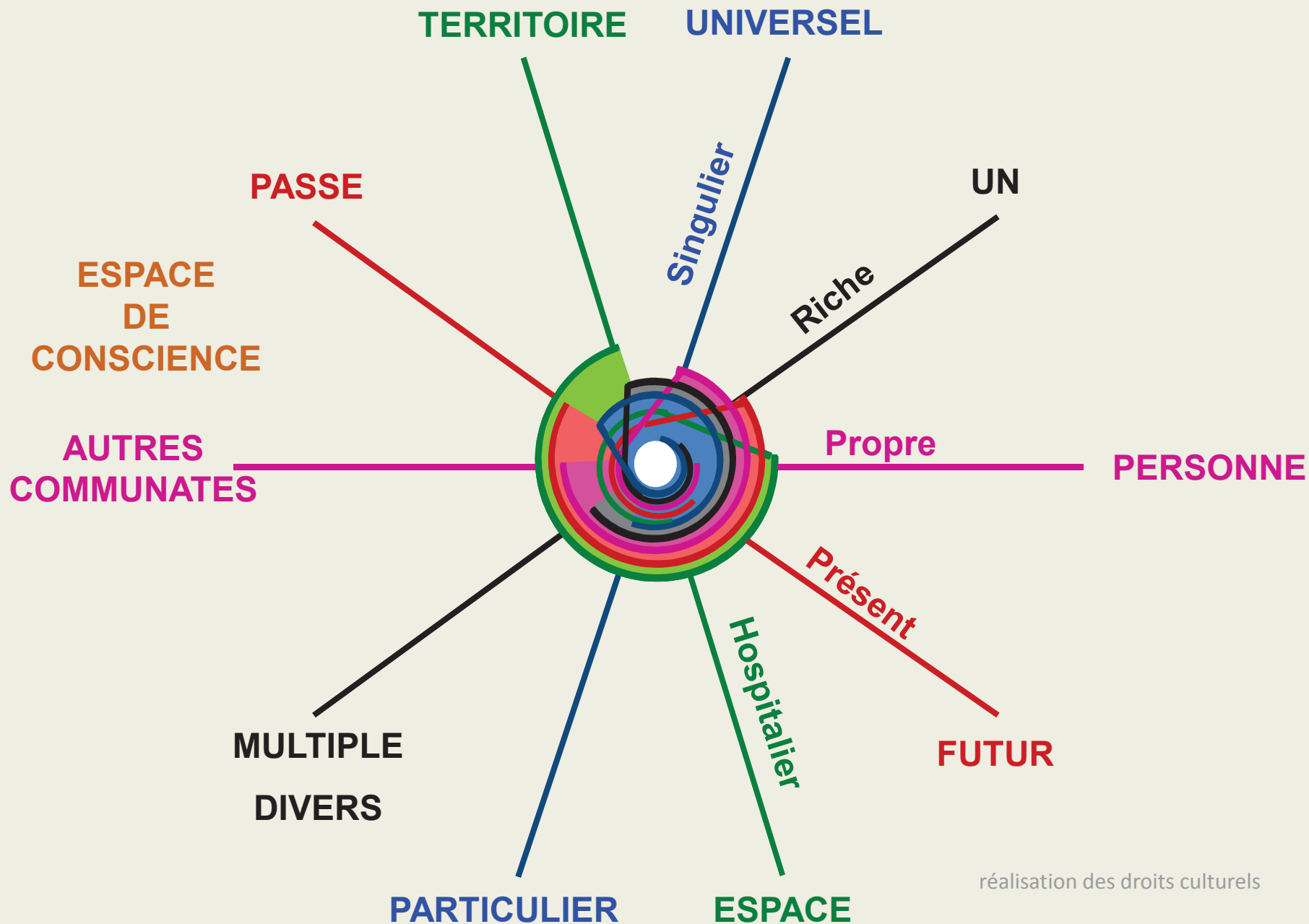


L'entremêlement d'une quintuple dialectique,...

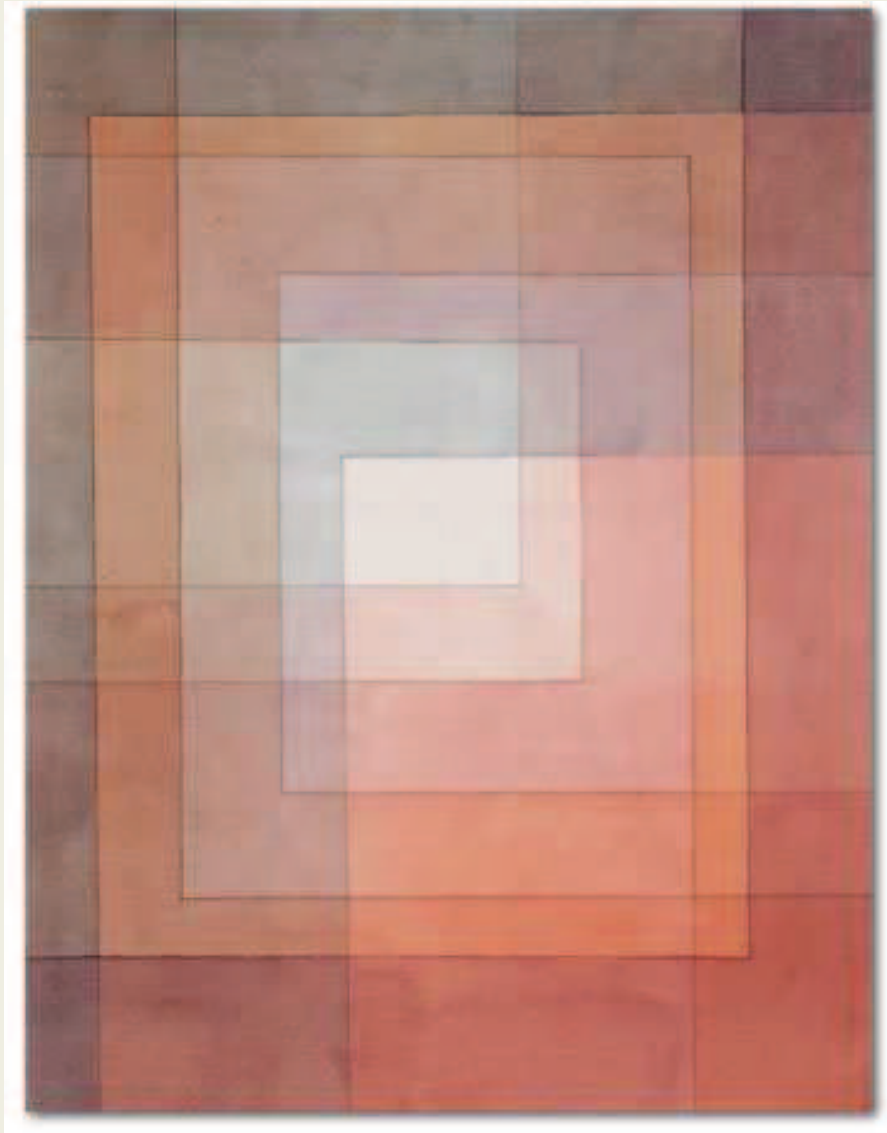


L'entremêlement d'une quintuple dialectique,...

... d'un quintuple espace de droit, de liberté et de responsabilité.



Paul Klee (1879-1940)
Polyphon gefasstes Weiss



Augusto Giacometti (1877-1947)
Cercle de couleurs



L'expression «identité culturelle» est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité;

Déclaration de Fribourg, art. 2.b.

L' espace de découverte et d' exercice des droits culturels est celui des réciprocitys: les communautés culturelles

- **par «communauté culturelle», on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d' une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer**

Déclaration de Fribourg, art. 2.c.

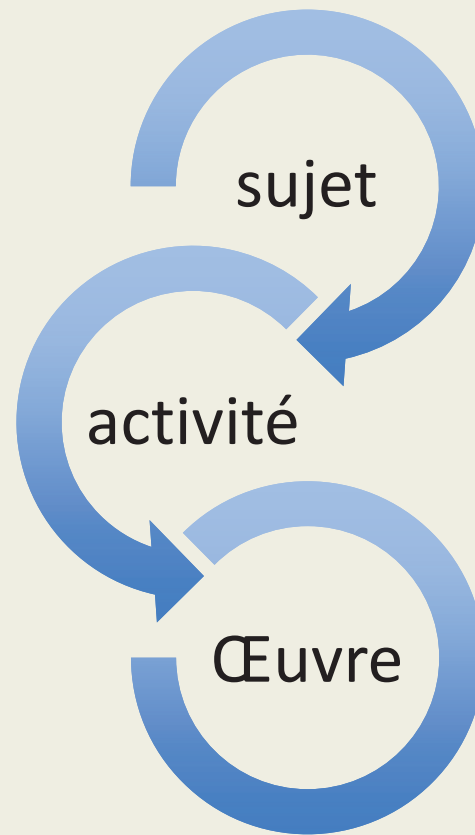
1. vivre librement son **identité** culturelle, ce qui implique: 2. d' accéder à des **œuvres**

2. Les œuvres entre les sujets

Un droit culturel implique **un droit, une liberté et une responsabilité d'accéder aux** ressources culturelles qui sont nécessaires à son processus d'identification:

- **accéder** à une diversité de ressources de qualité, encore faut-il qu'elles existent
- **choisir**, encore faut-il avoir appris à connaître
- **interpréter, inventer**, encore faut-il un espace de confiance.

Ce qui est culturel est ce qui relie par le sens

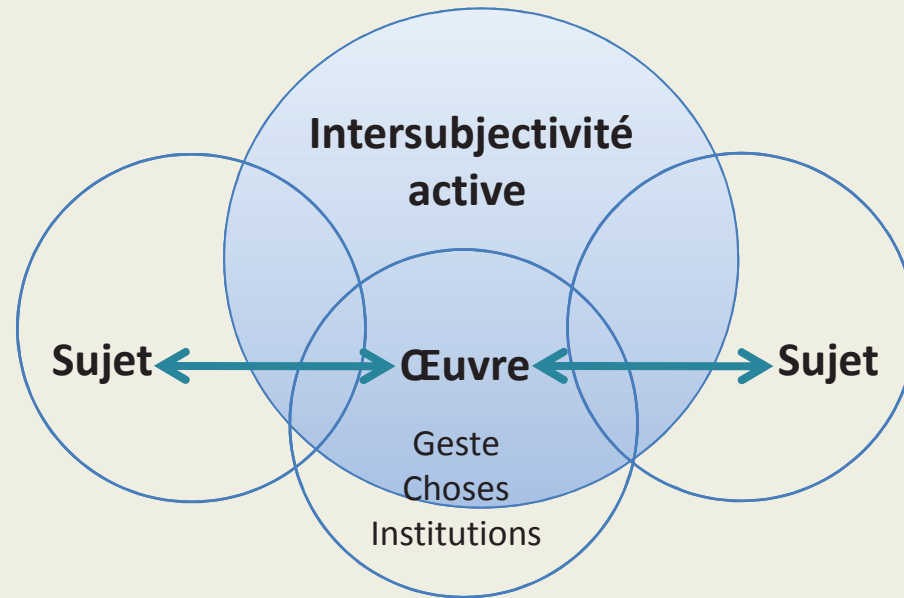


Ce qui permet la circulation du sens

Une activité est culturelle dès lors qu'elle ne se réduit pas à une production mais contribue à la communication, en tant que « **porteuse d'identités, de valeurs et de sens** ».

Par exemple, la dimension culturelle du droit au travail désigne sa valeur de liberté et de création, ce qui fait du travail une activité authentiquement humaine.

L'inter - sujets



L'intersubjectivité médiatisée par l'œuvre

Référence: vecteur de communication

L'œuvre: lieu de médiation,
d'expérience de réciprocité

1. de vivre librement son **identité** culturelle,
2. d' accéder à des **œuvres** culturelles
3. d' acquérir la capacité personnelle d' avoir

***3. Les références:
des savoirs qui donnent accès à
des savoirs***

La réalisation des droits culturels

La **réalisation** des droits culturels nécessite un cheminement qui permet au sujet :

1. de vivre librement son **identité** culturelle, ce qui implique :
2. d'accéder à des **œuvres** culturelles, ce qui suppose :
3. d'acquérir la capacité personnelle d'avoir des **références**, c'est-à-dire **les savoirs nécessaires à l'accès aux savoirs** disponibles à toutes sortes de ressources.
4. De **jouir** d'une **réciprocité créatrice**

Les références conduisent le sens

La connaissance d'une **ressource culturelle** est un savoir approprié permettant l'accès à des œuvres:

- savoirs proposés par des **personnes**
- savoirs déposés dans des œuvres: **choses** ou **institutions**

Les références culturelles ne sont pas des simples composantes qui s'ajouteraient à des besoins dits « primaires », elles **sont porteuses du sens** qui relie l'ensemble des activités humaines.

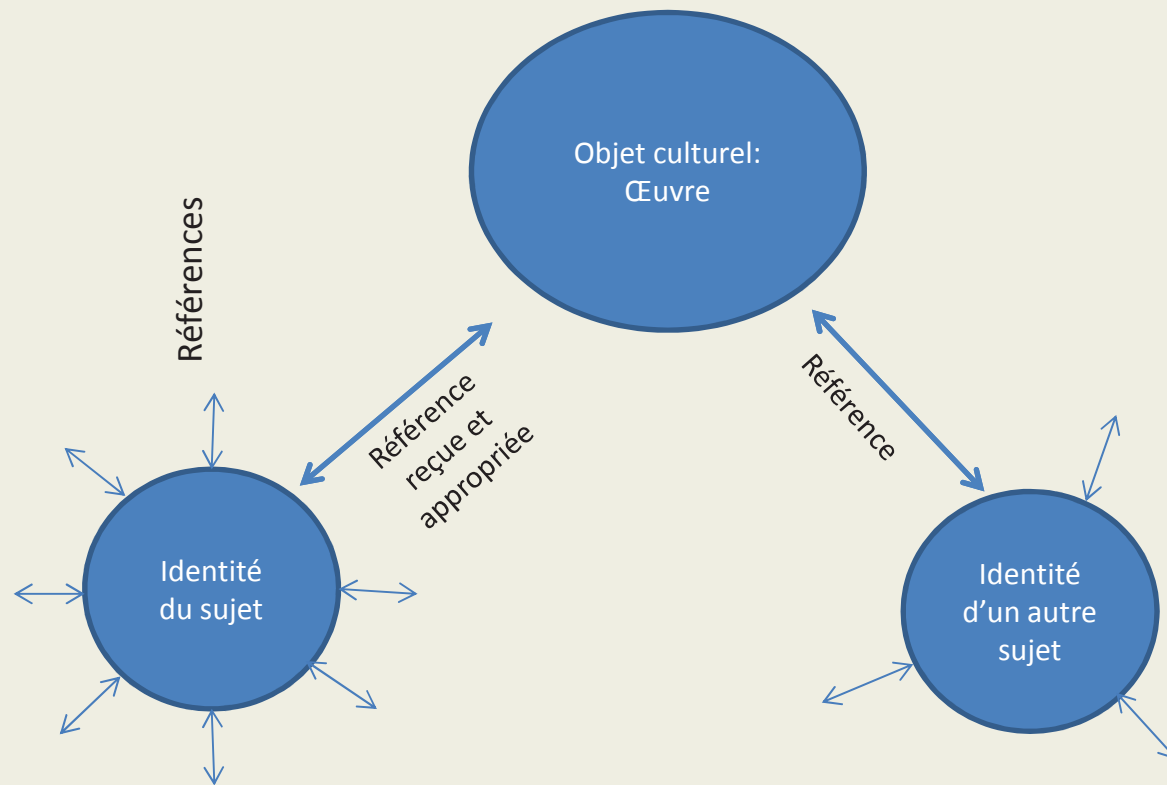
Les droits culturels peuvent être interprétés comme des « **conducteurs de sens** » ; ils renforcent et relient les autres droits par leur lien à leur fondement commun : la dignité.

Une référence culturelle est un savoir incorporé

Une référence culturelle est ainsi **un savoir qui donne accès à des savoirs.**

Pour exercer le droit à l' éducation, il faut avoir accès à des personnes (éducateurs) et à des œuvres (des livres, une école), dont le but est d' enseigner un savoir : savoir lire, écrire, communiquer, parler, vivre ensemble...

Une référence culturelle peut alors être définie comme **un savoir approprié, incorporé**, qui permet d' avoir accès aux savoirs portés par des personnes et des œuvres.



La communication médiatisée par les œuvres

Les multiples dimensions de l'identité demandent une multiplicité et une variété d'œuvres

La libération d' une capacité de choix et d' admiration implique au moins une expérience de maîtrise d' une discipline culturelle.

Une libération est fille d' admiration et sœur de discipline en responsabilité sociale

1. de vivre librement son **identité** culturelle,
2. d' accéder à des **œuvres** culturelles
3. d' acquérir la capacité d' avoir des références
4. de jouir de:

4. L' expérience des réciprocités créatrices

Valorisation – ajustement mutuel
connections – connectivité - correspondances
« créativité réciproque »

Le principe général est l'interaction, ou valorisation des savoirs par la culture de leurs correspondances.

Ce n'est pas une approche besoin, mais une approche capacités, basée sur les droits de l'homme

Ex. La résonance mutuelle des arts

« Etre juste de voix, c'est être juste de parole, il y a un lieu /lien intime entre le chant et la parole, car toute parole chante »

« Aurore chante » Association d'anciens toxicomanes

Richesse et pauvreté culturelles

Une richesse culturelle peut être définie par la qualité, la quantité, la variété et l'adaptabilité des connexions entre les libertés, garantissant une grande capacité de connectivité interne et externe.

A l'inverse, *une* pauvreté culturelle se reconnaît à la rareté des connexions avec leurs conséquences: les exclusions, les cloisonnements et l'incapacité de tisser des liens, ... donc de créer.

Paix et violence culturelles

dimensions culturelles de la paix et des violences

Une force de paix peut être définie par la qualité et la variété des références culturelles auxquelles chacun à libre accès, car elles sont autant d'espaces de communication: *production de fierté et de reconnaissance partagées.*

A l'inverse, *une cause de violence* se caractérise par la rareté des connexions avec leurs conséquences: les exclusions, les cloisonnements et l'incapacité de tisser des liens, ... donc de créer: *production d'humiliation.*

L' effet de levier

« L' action culturelle est effectivement primordiale. Elle permet de poser la question de l' exclusion humaine d' une manière plus radicale que ne le fait l' accès au droit au logement, au travail, aux ressources ou à la santé. On pourrait penser que l' accès à ces autres droits devient inéluctable, lorsque le droit à la culture est reconnu. »

Joseph Wresinski, *Culture et grande pauvreté*, Editions Quart-Monde, Paris, 2004, p. 40.



II. Création culturelle et création sociale

Leuze, hôpital St jean de Dieu, 17 octobre 2012

Institut interdisciplinaire d' éthique et des droits de l' homme, université de Fribourg

Patrice.Meyer-Bisch@unifr.ch

www.droitsculturels.org

L'effet de levier

« *L'action culturelle est effectivement primordiale. Elle permet de poser la question de l'exclusion humaine d'une manière plus radicale que ne le fait l'accès au droit au logement, au travail, aux ressources ou à la santé. On pourrait penser que l'accès à ces autres droits devient inéluctable, lorsque le droit à la culture est reconnu.* »

Joseph Wresinski, *Culture et grande pauvreté*, Editions Quart-Monde, Paris, 2004, p. 40.

Enjeu

Par la mise en évidence des liens entre les personnes et /par les œuvres, la réalisation des droits culturels, permet de comprendre les liens entre libération

- physique
- spirituelle
- Sociale,

comme trois dimensions de la libération psychique.

Enjeu

Dans tous les cas, il ne s'agit pas de défouler des pulsions et / ou de les contrôler, mais de parvenir à de la **création**:

permettre au sens de circuler et de se faire reconnaître, entre l'intime et l'« extime »: ce que l'on peut partager de son intimité en lui donnant une matière et une forme.

La « santé mentale » passe par une « santé culturelle », lorsque les savoirs passent par les œuvres et par les hommes, lorsque le soin des personnes est lié au soin des œuvres.

La création culturelle sociale

- 1. L'approche basée sur les droits de l'homme en développement: les connectivités au principe de la création culturelle, sociale,...*

ABDH

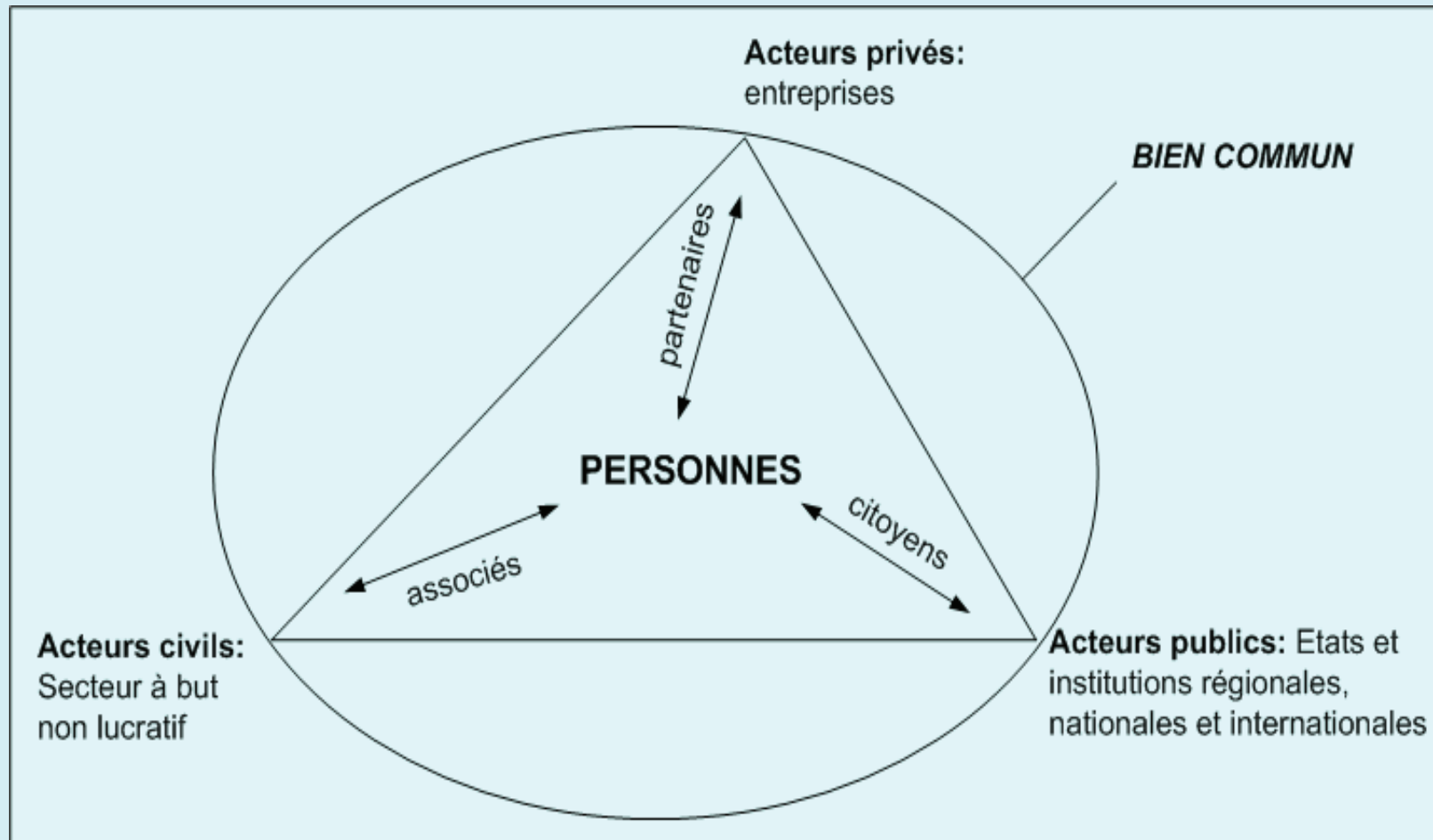
L'approche basée sur les **besoins** tend à supprimer des manques

Celle qui est basée sur les **droits humains** renforce des capacités: droits, libertés et responsabilités

Elle tient compte aussi de la complexité

La durabilité est centrée sur l'homme et sur ses « capitaux », sur ses capacités à entretenir et développer **l'équilibre dynamique des systèmes.**

Les personnes au centre d'une triangulation d'acteurs

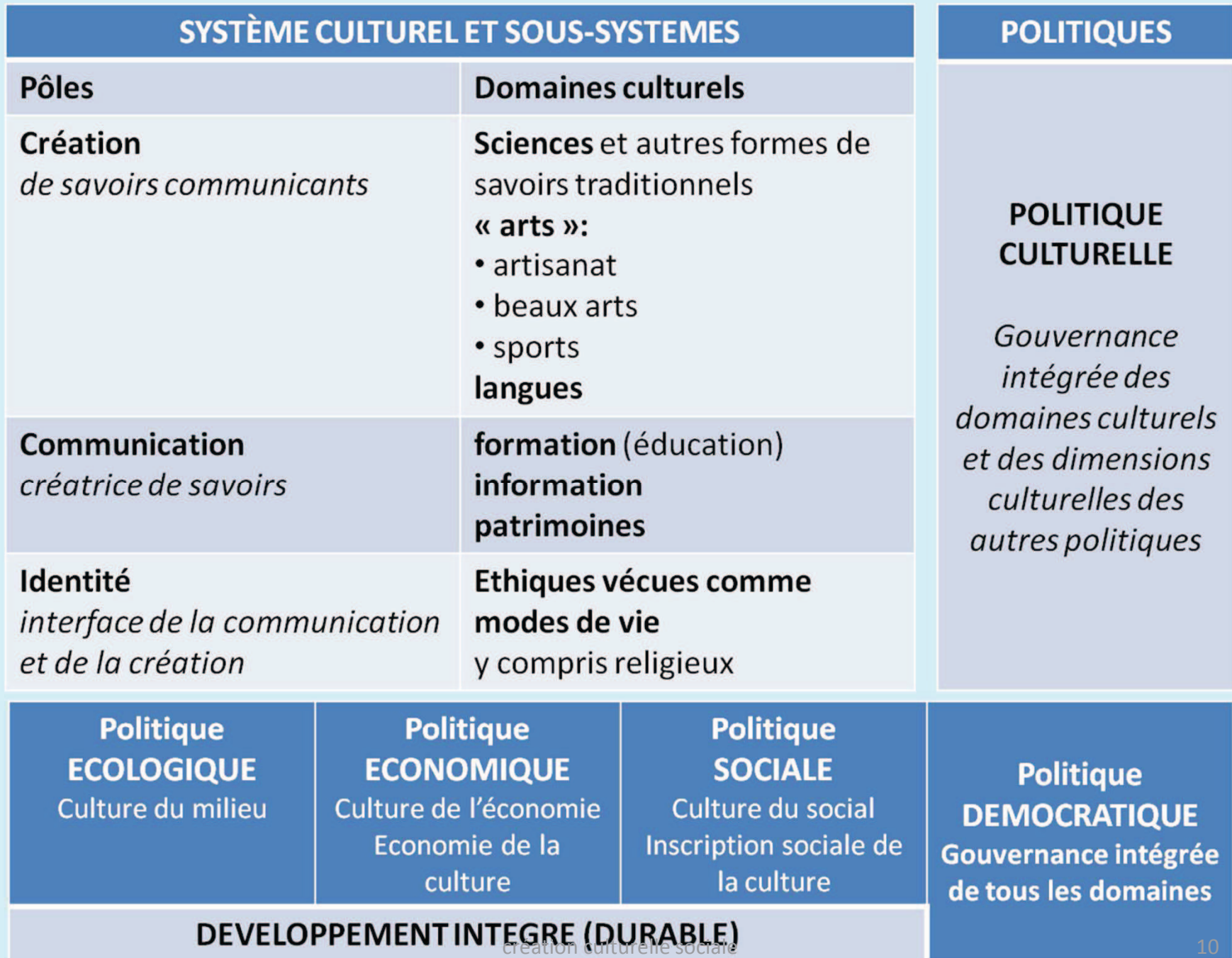


Connexions et connectivité

Principe stratégique

La connexion des personnes et des domaines culturels est le premier facteur de développement,

Mais il faut en faire et refaire à chaque fois
la démonstration



La valorisation mutuelle des personnes et de la diversité culturelle des systèmes

L'objectif de toute politique démocratique consiste à protéger – valoriser mutuellement:

- **Les droits des personnes:** la réalisation des droits culturels
- **L'équilibre dynamique des systèmes:** la valorisation de la diversité culturelle des systèmes

Cela permet d'élever **les seuils** de richesse culturelle.

La création culturelle sociale

2. Les croisements des savoirs

Six principes de connexions

Six interactions

Valorisation – ajustement mutuel
connections – connectivité – correspondances
« créativité réciproque »

Le principe général est l'interaction, ou valorisation des savoirs par la culture de leurs correspondances.

Ex. La résonnance mutuelle des arts

« Etre juste de voix, c'est être juste de parole, il y a un lieu /lien intime entre le chant et la parole, car toute parole chante »

« Aurore chante » Association d'anciens toxicomanes

Au moins six connexions, interactions

1. inter-discipline (s)
2. Inter-public (s)
3. Inter-lieu (x)
4. Inter-temps
5. Inter-institution (s)
6. Inter-économie (s)

1. L'inter – discipline(s)

Les domaines, ou disciplines, culturels se répondent et se fécondent mutuellement

La pratique de chaque discipline à un niveau suffisant permet d'exprimer / réaliser une dimension de la personne qui la réconcilie avec elle-même et augmente ses capacités de lien social. La correspondance entre les disciplines permet une valorisation mutuelle de la puissance libératrice de chaque activité.

La palette de communication *et donc la visibilité et l'attractivité* sont ainsi plus grandes. Cette interaction permet une richesse de correspondances entre acteurs et publics, puisque le public est davantage sollicité par la **multiple invitation**.

Il convient de lutter contre la « division » entre les domaines, et de ne pas systématiquement penser, par ex. les arts en les catégorisant (arts plastiques, arts visuels, spectacle vivant, activités du livre, etc.), ni dissocier « beaux arts » des autres « arts »

2. L'inter-public(s)

Une excellence culturelle tend à une excellence sociale

L'inter-discipline (s) offre en outre une palette de communication et donc une visibilité et une attractivité plus grandes. Cette interaction permet une richesse de correspondances entre acteurs et publics, puisque le public est davantage sollicité par la multiple invitation.

L'interdiscipline favorise aussi la rencontre des publics et valorise le lien social, non seulement entre communautés culturelles caractérisées par leurs origines différentes, mais aussi entre les classes sociales et diverses « communautés de savoir », entre les âges et les statuts sociaux.

L'inter-publics conditionne les actions d'intégration sociale par le croisement de références.

2. L'inter-public(s)

Une excellence culturelle tend à une excellence sociale

une « excellence culturelle », non au sens d'académisme mais de manifestation de valeur, une « sortie de l'ombre » d'une œuvre apte à dynamiser, nourrir et libérer des « publics », tend à une excellence sociale. Le terme de « public » ne peut pas signifier un groupe passif de consommateurs ou de récepteurs. Un « public » est agi et devient actif, car il est en travail de partage de ressources communes ; il interagit, il participe à une unité citoyenne ; il réalise un fragment de « peuple » au sens de la démocratie.

Il ne s'agit pas tant de fabriquer des programmes pour des « publics-cibles », voire pour des publics marginaux, que d'inviter ces publics à des activités générales de rencontre. Il faut faire et refaire « l'éloge du grand public »

3. L'inter-lieu(x).

Toute activité culturelle est rencontre. Chaque lieu mérite d'être habité, chaque lieu peut être une invitation.

- *Des activités clairement localisées destinées à des publics choisis (qu'il s'agisse de publics avertis ou de classes d'école, de groupes de quartiers, ou autres groupes organisés), restent importantes pour développer les disciplines particulières.*
- *Mais il est aussi nécessaire de favoriser les lieux mixtes de rencontre qui valorisent à la fois les capacités d'un territoire urbain ou villageois et la diversité des publics invités à l'habiter au quotidien ou pour le temps d'une fête (lieux polyvalents parce que polymorphes : places, rues ou bâtiments). Une rue n'est pas qu'un passage, un commerce n'est pas qu'un distributeur.*

Il s'agit de veiller à la sauvegarde et à l'enrichissement de véritables « éco-systèmes culturels », tenant compte de la dialectique habitation / circulation

4. L'inter – temps

Le travail cumule les temps, il les croise et les féconde mutuellement.

Il permet la capitalisation des savoirs, leur transmission / interprétation dans la continuité de la vie personnelle et dans la filiation des générations.

*Le travail culturel demande du temps, ce ne peut être que le lent développement d'un « **capital culturel** ».*

La gestion d'un écosystème culturel exploite la dialectique événement (temps de l'instant) / durée: la vie au quotidien et le temps de la fête et du festival. Les politiques culturelles ont à valoriser les marqueurs du temps.

5. L'inter-institution(s)

Il faut redonner à chaque pièce dans la maison démocratique sa capacité d'hospitalité, et de recueil, en repenser les portes.

Décloisonner constitue le défi politique à la fois ordinaire et majeur, puisqu'il s'agit de réaliser la meilleure synergie entre les institutions au service des droits, libertés et responsabilités de chacun.

Or tout système social a tendance à cloisonner, et ce faisant à (se) stériliser, à (se) vider de contenu

Tous les acteurs culturels sont concernés, en tant que médiateurs, surtout avec les moyens plus puissants que nous avons aujourd'hui.

6. L'inter-économie (s)

Il faut sans cesse repenser les jardins et les places dans la maison démocratique remettre la «place du marché» au cœur de la cité.

L'économie est une discipline de la réciprocité organisée, une conscience de la rareté et de la nécessité de l'échange aussi bien que du don. L'économie permet la circulation des valeurs, par valorisation mutuelle des ressources: l'action dont la mission est de « cultiver » les ressources en leur nouveauté, de créer et entretenir des pépinières, de laisser croître, de sélectionner, réimplanter..., est au cœur de l'économie.

Pour être durable, une activité culturelle doit trouver sa cohérence économique.

La valeur culturelle de chaque bien et service est liée à l'information (au savoir) qu'il transporte.

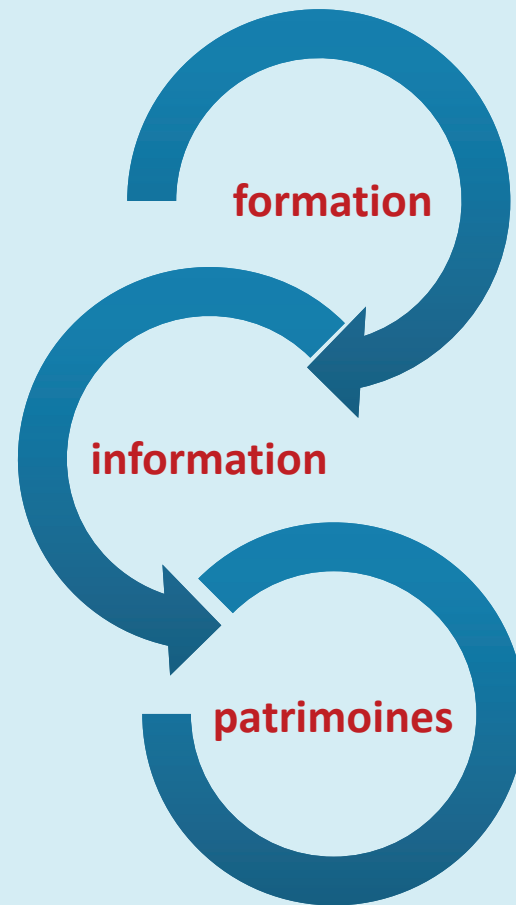
Les libertés sont un produit

- Le fondement - au sens de gravité et d'espoir - de la revendication de la reconnaissance des droits culturels est cette expérience que **les libertés se cultivent par interaction**. En ce sens, une culture est une expérience et une foi dans la « factorisation » des libertés et des savoirs : chaque liberté, chaque savoir, **est facteur des autres, répond aux autres**.
- L'autonomie d'un sujet, comme celle d'une communauté **se produit et est le produit** de ses libertés, longuement travaillées. C'est notamment le sens d'une culture scientifique ou artistique, capacité de saisir la filiation et la fécondité, qui s'est développée tout au long des chaînes de témoins : **les longs cheminements des personnes et des œuvres**.

Une politique démocratique produit

Une politique démocratique ne fait pas que respecter formellement des libertés qui préexisteraient en la nature de chacun ; elle les « produit », les cultive, par la richesse d'un tissu d'interactions et de correspondances, entre ordre et désordre. Une politique culturelle est une « culture des libertés » dans tous les domaines du politique.

Une triangulation centrale



Formation et information forment une boucle dont le contenu est la participation aux ressources culturelles constituées en patrimoines.



L'enfant sujet et témoin

*Les droits culturels
de l'enfant*

*Culture et enfance sont de même
nature: c'est l'être humain qui
advient*